

PJ n° 17

Installations d'une puissance supérieure ou
égale à 20 MW : description des mesures
prises pour limiter la consommation d'énergie

Projet concernant les installations d'une puissance supérieure à 20 MW

Le projet, objet du présent dossier, n'intègre pas une installation de combustion d'une puissance supérieure à 20 MW.